

La Maison-Dieu, 125, 1976, 127-133.

Pierre-Marie GY, o.p.

MONTAILLOU ET LA PASTORALE SACRAMENTELLE

CONNU des spécialistes depuis près d'un siècle, le registre de l'Inquisition à Pamiers au temps de l'évêque Jacques Fournier (1317-1326), le futur pape Benoît XII, a été édité en 1965 par Jean Duvernoy¹. Emmanuel LE ROY LADURIE [LRL], professeur au Collège de France, a constaté qu'il y avait là un document exceptionnel par la richesse et le caractère direct des informations qu'il offre sur la vie paysanne. Il en a tiré la matière d'une passionnante étude de sociologie rurale sur le village haut-ariégeois de Montaillou, foyer cathare à l'époque où l'hérésie, qui n'est plus urbaine ou nobiliaire, survit encore pour un quart de siècle chez les paysans de la montagne².

LRL évalue la population de Montaillou à 250 habitants, dont 4 sont alphabétisés. Ce village de paysans et de bergers est dominé par les frères Clergue, le curé et le bayle, et par leur clan. De cœur ils penchent vers les cathares et avec eux la majorité des habitants, mais en général ceux-ci mêlent dans leurs pratiques et leurs idées, éléments catholiques et éléments cathares : ils ne pensent pas qu'il y ait là une contradiction puisque, de

1. *Le registre d'inquisition de Jacques Fournier 1318-1325*, 3 vol., Toulouse, 1965. L'édition, assez défectueuse, a été complétée en 1972 par un fascicule de corrections. A cette édition je renvoie ci-après par l'indication du volume et de la page.

2. *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* (« Bibliothèque des histoires »), Paris, 1975.

leur point de vue, le catharisme n'est qu'une forme de christianisme plus proche des apôtres que celle de l'Eglise établie. Pour le fond des choses il en va tout autrement, et la vue cathare de l'homme est radicalement étrangère au christianisme (et sans doute aux aspirations de l'homme moderne), mais ce n'est pas le problème des gens de Montailou, ni celui de LRL. Eux ont un curé de mauvaise vie, qui a pour maîtresse la châtelaine, puis plusieurs autres femmes du village, et ne porte en rien témoignage au catholicisme, tandis que l'évêque et les dominicains s'identifient avec l'Inquisition. Les « bonshommes » cathares au contraire vivent sauf exception de manière louable et représentent pour leurs adhérents un idéal évangélique. Quant à LRL, qui est sévère pour l'Inquisition, ses méthodes et son esprit, ce qui l'intéresse n'est pas le catharisme mais la mentalité paysanne, qu'il étudie de main de maître, et le plus attachant des portraits qu'il trace est celui du berger Pierre Maury, dupé par son ami le « bonhomme » Bélibaste, instable de caractère, humain et sincère.

La pratique des sacrements

Si l'on met à part les cathares les plus résolus, l'état général de la pratique sacramentelle à Montailou et dans le Sabarthès n'est pas très différent de ce qu'il pouvait être ailleurs dans les derniers siècles du Moyen Age : unanimité du baptême des petits enfants, confession et communion chaque année à Pâques (mais pratique régulière de la messe dominicale), une seule allusion à la bénédiction nuptiale, rien sur la confirmation ni sur l'extrême-onction (alors qu'il est question de cathares qui refusent le viatique).

Dans les vallées pyrénéennes la visite de l'évêque doit être bien rare, et avec elle la confirmation. Il faut noter toutefois qu'avant l'époque moderne là où l'évêque passe il n'y a pas, sauf exception, de cérémonie de confirmation au sens où nous l'entendons, et encore moins une pastorale du sacrement, mais seulement l'onction avec sa formule, administrée au bord de la route plus souvent que dans l'église³.

LRL estime également que l'extrême-onction n'était pas du tout pratiquée. Pour le 13^e s. on a allégué dans le même sens

3. J'ai donné les textes à ce sujet dans l'article « Histoire liturgique du sacrement de confirmation », *La Maison-Dieu* 58, 1959, 140. Y ajouter Ph. OURLIAC, *Cahiers de Fanjeaux* 6, 390.

un témoignage de Roland de Crémone sur Toulouse. Ceci pose deux questions : jusqu'à quel point, au moyen âge, l'onction a-t-elle été régulièrement pratiquée en dehors des milieux cléricaux et monastiques⁴ ? L'effacement du viatique par rapport à l'onction, signalé par H.R. Philippeau⁵ a-t-il eu une grande extension ? En Sarbathès en tout cas, on ne mentionne que le viatique.

Quoi qu'il en soit de ces questions il est clair que la catéchèse et la pastorale sacramentelle de l'époque moderne ont sans s'en rendre compte agi dans le sens d'une égalisation des sacrements entre eux, alors que ceux-ci avaient antérieurement une importance beaucoup plus différenciée. Et la théologie sacramentaire a à tenir compte de larges variations historiques dans le recours aux sacrements, voire parfois de la mise en sommeil de certains d'entre eux.

L'attitude des fidèles envers la confession et la communion apparaît de façon concrète et détaillée. Même les demi-cathares se confessent chaque année, quitte à ne rien dire de leur hérésie. Eux et le franciscain auquel une femme catholique de Montaillou va parler en confession de la paroisse offrent un exemple des problèmes que l'hérésie pose pour la confession, dont j'ai signalé l'analyse dès le 13^e s. dans les traités sur la pénitence⁶. Par ailleurs, Arnaud de Verniolles, le faux prêtre de Pamiers qui propose aux adolescents de les entendre en confession, considère comme acquise la thèse de S. Thomas sur la forme sacramentelle de l'absolution, et prend soin de prononcer une formule autre que l'« ego te absolvo »⁷.

Envers la messe et l'Eucharistie l'attitude des fidèles consiste à adorer l'hostie à l'élévation, à Pamiers (III, 22, 26) comme dans les villages de montagne où nous avons les deux témoignages

4. La question est sous-jacente aux études de P. BROWE, « Die Letzte Oelung in der abendländischen Kirche des Mittelalters », *Zeitschrift für katholische Theologie* 55, 1931, 515-561, et de H. WEISWEILER, « Die Letzte Oelung in der Frühscholastik », *Scholastik* 7, 1932, 321-353, 524-560.

5. Cf. « La maladie dans la tradition liturgique et pastorale », *La Maison-Dieu* 15, 1948, 64-65.

6. Cf. « Le précepte de la confession annuelle (Latran IV, c. 21) et la détection des hérétiques. S. Bonaventure et S. Thomas contre S. Raymond de Peñafort », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* 58, 1974, 444-450.

7. Cf. S. THOMAS D'AQUIN, *Opera Omnia*, t. 40, Rome 1969, C. 6 et C. 25. — LRL a mal compris dans le registre l'expression de « forum poenitentiae » et cru qu'il s'agissait là du confessionnal, d'une « sedes confessionum » fixe. Sur l'apparition de celle-ci cf. J.A. JUNGSMANN, *Die lateinischen Bussriten in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, Innsbruck 1932, 183.

particulièrement intéressants du paysan anticlérical Raymond de Laburat et de la pieuse Ermengarde Garaudy, du village de Merviel. Raymond, qui ne peut aller à l'église parce qu'il refuse de payer la dîme, déclare dans un accès de colère qu'il faudrait détruire toutes les églises : ainsi la messe serait célébrée dans les champs et « tous ceux qui voudraient pourraient voir le corps du Seigneur ». A sa nièce névrosée Aude Fauré, qui a l'impression de ne plus croire à la présence réelle, Ermengarde récite la belle prière en occitan à l'homme-Dieu crucifié qu'elle a l'habitude de dire au moment de l'élévation⁸, et raconte l'anecdote, provenant de S. Grégoire et rapportée par la Légende dorée, sur la femme qui rit en reconnaissant à la communion la galette qu'elle a faite elle-même et apportée à l'offrande. Dans la pieuse Ermengarde, LRL 474 voit « l'avant-garde d'une avant-garde » d'une dévotion novatrice à Jésus crucifié : c'est peut-être inférer trop du caractère isolé de l'information, et faire cette forme de piété plus nouvelle qu'elle ne l'est en réalité. De même il relève à plusieurs reprises que les paysans du Sabarthès appellent le Christ Dieu, ce en quoi il semble voir une sorte de confusion populaire : les théologiens du moyen âge, qui dans leur genre ne manquaient pas de rigueur intellectuelle, auraient pourtant justifié une telle manière de parler, comparable à celle qui fait appeler la vierge Marie mère de Dieu⁹.

Magie et religion de salut

Ceci mis à part LRL analyse de façon nuancée les pratiques et la piété des montagnards du Sabarthès. Il note certains éléments de superstition, mais l'étude des faits le conduit à affirmer que la magie ne joue qu'un rôle marginal et que cette religion est pour l'essentiel une religion de salut. A cela j'ajouterai que le niveau de culture religieuse semble supérieur au niveau minimal décrit par les théologiens parisiens du 13^e s., à savoir connaître le signe de croix avec l'invocation trinitaire qui l'accompagne, les jours les plus importants de l'année liturgique

8. Cette prière est à joindre à celles qui ont été inventoriées par LEROQUAIS et WILMART.

9. Cf. par exemple S. THOMAS D'AQUIN, *Collatio 6 sur le Credo* : « Si quaeris exemplum humilitatis respice crucifixum, nam Deus voluit iudicari sub Pontio Pilato et mori » [= *Liturgia Horarum*, lecture pour la fête de S. Thomas d'Aquin]. Sur l'ensemble de la question, cf. l'étude classique de J.A. JUNGSMANN, *Die Stellung Christi im liturgischen Gebet*, Munster 1925.

(Noël, vendredi saint et Pâques) ainsi que le pardon des péchés que procure la confession¹⁰. En Sabarthès il y a des cas d'incroyance, contrairement à l'affirmation trop générale de Lucien Febvre sur le moyen âge et la renaissance, mais, comme le fait remarquer LRL 535, ces cas ne sont pas assimilables à l'incroyance du 18^e s.

Catégorie de la sociologie historique

L'enquête de Jacques Fournier permet encore à LRL de confirmer ou d'infirmer plusieurs thèses ou catégories importantes en sociologie historique. En premier lieu l'unité sociale de base, à Montaillou et en Sabarthès, est la « domus », l'« ostal ». LRL rejoint ici les affirmations concernant d'autres terres méditerranéennes, celles de J.-P. Vernant pour la Grèce, de P. Bourdieu pour la Kabylie et, ajoutons-le, la sociologie du N.T. avec le « baptême des maisons ». Dans le cas de Montaillou la maison abrite le couple et ses enfants, éventuellement les autres descendants, ascendants et collatéraux, avec la ou les servantes (LRL, 74).

En second lieu, fait remarquer LRL, la problématique de Tönnies sur la dissolution de la communauté (*Gemeinschaft*) en société (*Gesellschaft*) et la problématique marxiste de la lutte de classes entre paysans et féodaux n'éclairent pas grand-chose dans le Montaillou du 14^e s., où le phénomène fondamental est la lutte inexpiable entre les clans familiaux du village (LRL, 415-418).

Enfin LRL est amené à reconsidérer les deux thèses de Philippe Ariès sur l'enfant et la vie familiale¹¹. La première, sur l'absence du sentiment de l'enfance au moyen âge, a été critiquée, comme Ariès l'a lui-même reconnu¹². LRL montre qu'à Montaillou les parents avaient une véritable affection pour leurs petits enfants, et que perdre un enfant leur était une souffrance. Les faits allégués sont incontestables, sans enlever pour autant toute vérité à la thèse d'Ariès pour le moyen âge en général : une subjectivité assez différente de la nôtre, la forte mortalité infantile, la tranquille certitude que les enfants baptisés étaient

10. S. BONAVENTURE, *In III Sent.*, d. 25, art. 1, q. 3 [*Opera Omnia* (Quaracchi) III, 543-544]. S. THOMAS, *III Sent.*, d. 25, q. 2, art. 1, sol. 2 et 3 (Moos, 70-76); *Somme théol.*, 2a 2ae, q. 2, art. 6 et 7.

11. LRL, 306-307, à comparer avec la préface de la nouvelle édition de Ph. ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris 1973.

12. Préface de la nouvelle édition, p. VI.

sauvés donnaient à la douleur des parents devant la mort de leurs bébés une autre coloration qu'aujourd'hui, et l'absence de toute liturgie des funérailles pour les enfants n'a été ressentie comme une lacune qu'à l'extrême fin du moyen âge.

La deuxième thèse de Ph. Ariès concerne les étapes de l'enfance et de l'adolescence (et l'image qu'on pouvait en avoir) avant le développement de la scolarisation et l'effet en retour de celle-ci sur la vie familiale. A mon avis cette thèse est particulièrement féconde pour la recherche historique, et LRL est d'accord qu'elle est plus solidement fondée que la première. De fait les enfants du Sabarthès entrent vers 12-14 ans dans l'adolescence et en même temps dans l'apprentissage des tâches adultes, par exemple comme bergers. On considère là-bas que c'est l'âge de raison, celui auquel ils sont capables d'opter religieusement et de porter devant les hommes la responsabilité de l'option qu'ils ont prise¹³. Au moins dans les gros villages les jeunes d'une quinzaine d'années forment un groupe d'âge spécifique.

Pierre-Marie GY, o.p.

13. LRL, 321. Sur l'oscillation, pour l'âge de raison, entre 7 et 12-14 ans, cf. mon article sur « Les bases de la Pénitence moderne », *La Maison-Dieu* 117, 1974, 79, et J. ERNST, « Die Zeit der ersten hl. Kommunion und die "Jahre der Unterscheidung" seit dem IV. allgem. Konzil von Lateran », *Archiv für katholisches Kirchenrecht* 107, 1927, 433-497.